

Convention de partenariat entre la Région Réunion et la Région Île-de-France

La Région Réunion et la Région Île-de-France, ci-dessous désignées « les signataires », souhaitent renforcer leurs liens d'amitié, joindre leurs efforts dans tous leurs domaines d'intervention pour offrir aux réunionnais de leur territoire les meilleures conditions de réussite de leur projet.

La Région Île-de-France est une grande région ultra-marine, elle concentre 70% de la population antillaise et plus de 30% des réunionnais de l'hexagone. Concernant la population ultramarine, elle a presque doublé en 20 ans. En effet, plus de 800 000 Ultramarins vivent et travaillent en Ile-de-France, leur apport est essentiel à tout niveau, économique, sportif, culturel,... Ces franciliens contribuent largement à la réussite de la première région d'Europe.

Les liens qui unissent la Région Réunion et la Région d'Île-de-France sont historiques, en particulier au plan culturel, grâce à de grands penseurs ou écrivains dont nous sommes les héritiers. Cette parenté passe également par les ressemblances entre ces régions, malgré leurs singularités. Par exemple les risques sanitaires dans les deux territoires avec une prévalence particulière en matière de SIDA/VIH et de drépanocytose.

La présente convention s'inscrit dans la continuité de l'entraide réciproque entre la Région Île-de-France et les Régions d'Outre-Mer ; la Région Île-de-France avait déjà manifesté sa solidarité notamment en 2017 lors du tragique cyclone Irma.

La Présidente de la Région Île-de-France Valérie PECRESSE, le Vice-président Patrick KARAM et le Président de la Région Réunion Didier ROBERT ont souhaité aller plus loin et développer des courants d'échanges et de solidarité.

De ce fait, les signataires tiennent à s'engager afin de répondre aux besoins spécifiques des réunionnais installés, ou de passage, en Ile-de-France. En effet, ce public francilien singulier autant par l'éloignement de sa terre d'origine que par son histoire, sa culture et ses modes de vie, nécessite que soient précisés les domaines de collaboration privilégiés. Les signataires entendent donc traduire dans une convention cette coopération, fruit d'un flux constant humain.

La présente convention vise à renforcer les échanges et l'aide mutuelle entre les deux signataires, ainsi que leurs actions envers les réunionnais installés, ou de passage, en Ile-de-France. La Région Réunion et la Région Île-de-France s'engagent à agir dans leurs domaines d'action en direction de ces derniers et à favoriser leur accueil ; elles entendent se mobiliser afin de soutenir les initiatives et de développer les dispositifs notamment culturels et sociaux.

Les signataires entendent conforter les liens de solidarité qu'elles entretiennent et travailler ensemble pour identifier les domaines de coopération prioritaires et rapprocher les acteurs franciliens et réunionnais.

La convention prévoit douze axes, dans tous les domaines de l'action et de l'expertise régionale.

Les signataires décident de conclure la présente convention dans le respect de leurs domaines de compétences respectifs et selon les termes suivants :

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GENERALES

La convention poursuit comme objectif la réalisation d'activités communes afin de développer et de fortifier les relations entre les deux parties, en approfondissant les liens existants, au service des populations et des organisations de la société civile. Une attention particulière est portée à l'implication des jeunes et des entreprises des deux territoires.

Ces relations se concrétisent par l'organisation d'échanges d'informations, d'expériences et d'expertises, la consultation réciproque et la mise en œuvre de projets communs.

ARTICLE 2 – CONTENUS THEMATIQUES

Dans le cadre de la convention, les parties décident conjointement de promouvoir des actions dans les domaines suivants :

- **Culture :**

- ❖ **La Région Réunion s'engage :**

- 1- Mobilité artistique : la Région Réunion a mis en place un nouveau dispositif d'attribution de bourse à la recherche artistique en mobilité. Ce programme de mobilité internationale est destiné aux créateurs professionnels du spectacle vivant qui souhaitent séjourner en Ile-de-France ou à l'étranger dans le cadre d'un projet de recherche artistique nécessaire au projet de création. Il est proposé d'ouvrir ce dispositif aux créateurs originaires de La Réunion et résidant en Ile-de-France qui souhaitent expérimenter et approfondir leur travail de recherche à La Réunion. Un appel à projets est ouvert annuellement. La Région Réunion communiquera en amont l'information à la Région Île-de-France afin de susciter des candidatures et se chargera de faciliter la mise en relation des artistes candidats avec les structures culturelles réunionnaises susceptibles de les accueillir ;
- 2- Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) : La Région Réunion, à travers son Conservatoire à Rayonnement Régional, œuvre en faveur du développement de la formation et de l'enseignement artistique sur l'île. En soutenant le développement des actions du CRR, la Région Réunion souhaite faire émerger, accompagner et animer un réseau d'établissements supérieurs. Dans cette perspective, le CRR Réunion proposera la mise en place de partenariats afin de favoriser des échanges artistiques (masterclass, échanges pédagogiques...) avec les CRR de la Région Île-de-

France, notamment sur des enseignements spécifiques tels que la danse et les musiques traditionnelles (Séga, Maloya) ;

- 3- [Soutien à la structuration des arts visuels](#) : Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de la structuration des arts visuels, la Région Réunion s'appuie sur le soutien renouvelé au Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) de La Réunion pour accompagner la professionnalisation des artistes réunionnais. La Région Réunion s'engage à sensibiliser et à mobiliser le FRAC afin de faciliter la mise en place d'échanges entre les artistes d'Île-de-France et ceux inscrits sur le territoire réunionnais, notamment à travers la mise en place d'expositions croisées et de résidences artistiques... ;
- 4- [Mobilité artistique](#) : à diffuser dans ses vecteurs de communication, notamment la newsletter culturelle de l'Antenne de Paris, les événements culturels réunionnais portés avec le soutien de la région Île-de-France.

❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- [Soutien aux créateurs de moins de 30 ans](#) : la Région Île-de-France a mis en place le dispositif FORTE, destiné à aider les jeunes créateurs de moins de trente ans à réaliser leur premier projet artistique en Île-de-France. Dans quatre domaines artistiques – musique, spectacle vivant, arts plastiques, cinéma et audiovisuel – une bourse d'aide à destination d'un talent émergent, sélectionné par un jury d'experts reconnus, est proposée. Cette aide est conditionnée à l'engagement d'une structure professionnelle culturelle qui accompagne le jeune artiste, celle-ci pouvant également recevoir une subvention pour accompagner le projet. Chaque année, un appel à projets est ouvert. La Région Île-de-France communiquera en amont l'information à la Région Réunion afin de susciter des candidatures de jeunes réunionnais(es) de moins de 30 ans. ARCAD I sera chargé de faciliter la mise en relation des artistes candidats avec les structures culturelles franciliennes susceptibles de les accompagner ;
- 2- [Partage d'information](#) : les directions de la Culture des deux signataires échangeront toutes les données utiles pour assurer la meilleure information des porteurs de projets culturels en Île-de-France et à La Réunion. Il s'agit d'assurer les meilleures conditions de réussite et d'ancrage local pour les projets artistiques et culturels, et de donner des clefs d'entrée nécessaires au succès d'une action.

• **Sport :**

❖ **La Région Réunion s'engage :**

- 1- [Infrastructures et tourisme](#) : la Région Réunion proposera aux délégations sportives franciliennes accueillies de bénéficier des infrastructures sportives réunionnaises, mais aussi de découvrir la richesse touristique de La Réunion en lien avec l'Île de La Réunion Tourisme (IRT).

❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- [Accueil de délégations sportives](#) : la Région Île-de-France accueillera des délégations sportives réunionnaises dans le cadre de stages, de préparations physiques et sportives pour une compétition, recherchant ainsi une confrontation sportive avec des partenaires d'entraînement francilien ou d'une participation à une compétition internationale sur le territoire francilien ;

- 2- [Préparation pour un évènement international](#) : la Région Île-de-France proposera aux délégations sportives réunionnaises des sites « bases avancées franciliennes » de préparation physique et sportive, en vue d'une participation à un événement sportif international soutenu par la Région ;
- 3- [Infrastructures et tourisme](#) : la Région Île-de-France proposera aux délégations sportives réunionnaises accueillies de bénéficier des infrastructures sportives franciliennes, mais aussi de découvrir la richesse touristique de l'Île-de-France en lien avec le Comité Régional du Tourisme (CRT) ;
- 4- [Soutien aux sportifs réunionnais](#) : il s'agira d'aider les sportifs réunionnais repérés par une fédération et souhaitant intégrer le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) d'Île-de-France à Châtenay-Malabry pour y poursuivre son double projet sportif ;
- 5- [Soutien à l'employabilité des sportifs réunionnais](#) : la Région Île-de-France souhaite favoriser l'accès des jeunes sportifs réunionnais au marché du travail à travers des stages d'une durée de 2 mois minimum dans le secteur du sport associatif francilien.

- **Citoyenneté, Egalité et Solidarité :**

- ❖ **La Région Réunion s'engage :**

- 1- [Situation d'urgence](#) : la Région Réunion pourra apporter son soutien à la Région Île-de-France lors de situation d'urgence dans le cadre d'inondation, de gestion des nuisibles (gestion des moustiques Tigre par exemple).

- ❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- [Soutien aux expressions citoyennes](#) : la Région Île-de-France soutiendra l'organisation d'un ou plusieurs événement(s) ouvert(s) au grand public, se déroulant en Île-de-France, valorisant la culture et les traditions réunionnaises ;
- 2- [Soutien à la structuration des associations](#) agissant entre autre en faveur des échanges culturels avec la Réunion : la Région Île-de-France soutiendra également les associations afin de développer leur structuration et la professionnalisation de leur gestion ;
- 3- [La lutte contre les discriminations](#) : la Région Île-de-France s'engage à améliorer les conditions de vie des réunionnais résidant en Île-de-France par la lutte contre les discriminations envers les personnes réunionnaises, notamment en matière de logement, par la prise en compte de la caution d'outre-mer pour l'accès à la location en Ile-de-France, et le combat contre les discriminations et le racisme grâce au testing et à l'accompagnement juridique des victimes ;
- 4- [Situation d'urgence](#) : la Région Île-de-France souhaite apporter, en partenariat avec les structures réunionnaises, son soutien aux réunionnais lors de situations d'urgence ;
- 5- [Continuité territoriale](#) : la Région Île-de-France s'engage à agir pour la continuité territoriale afin de renforcer ses liens avec la Région Réunion. A ce titre, elle soutiendra l'aide aux transports pour ses résidents réunionnais en cas de décès d'un proche.

- **Aménagement :**

- ❖ **La Région Réunion s'engage :**

- 1- [L'apport en expertise sur les sujets des énergies renouvelables](#) : la Région Réunion s'engage à apporter son expertise et savoir-faire dans le domaine des énergies renouvelables et d'économie d'énergies notamment à partir des actions mises en œuvre dans le cadre du Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) notamment le chèque photovoltaïque permettant d'accompagner plusieurs centaines de centrales individuelles par an, sa gestion de centrales photovoltaïques et d'ombrières pour la mobilité électrique ;
- 2- [A mobiliser la SPL Energie Réunion](#) qui assure également l'animation de la gouvernance de l'énergie à La Réunion qui développe des actions d'accompagnement des foyers défavorisés pour lutter contre la précarité énergétique : dispositif Ecosolidaire (soutien à la mise en place de chauffe-eau solaires), aide aux bailleurs installant des chauffe-eaux solaires sur les logements locatifs sociaux existants, mise en œuvre d'un programme SLIME Réunion (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie), en partenariat avec EDF pour accompagner les foyers à la réduction de leur facture énergétique ;
- 3- [A accompagner les secteurs publics, industriels et tertiaires](#) pour l'équipement des bâtiments, l'éclairage public, l'installation de bornes photovoltaïques pour alimenter les véhicules électriques, de centrales photovoltaïques en autoconsommation.

- ❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- [L'apport en expertise de l'IAU sur tous les sujets d'aménagements](#) : la Région Île-de-France propose d'apporter son expertise en matière d'urbanisme et d'aménagement en lien avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France pour un partage d'information et de méthodes ainsi que la réalisation de travaux et d'études spécifiques.

- **Santé :**

- ❖ **La Région Île-de-France et la Région Réunion s'engagent :**

- 1- [Prévention santé des jeunes](#) : les signataires partageront leurs outils et expertises en matière de prévention santé des jeunes, en s'appuyant sur leurs organismes associés. Ils pourront conjointement réaliser des opérations de communication.
- 2- [Lutte contre les déserts médicaux](#) : les signataires partageront leurs plans régionaux de lutte contre les inégalités d'accès aux soins, en particulier les innovations qu'elles soutiennent pour un partage des bonnes pratiques et un partage d'expertise. Ces échanges mettront à contribution les Observatoires régionaux de la santé.
- 3- [Egalité femme-homme et lutte contre les violences faites aux femmes](#) : les signataires contribueront à diffuser l'information sur leurs actions et mettront en commun leur expertise, avec l'appui du Centre Hubertine Auclert.
- 4- [Promotion des Bonnes Conduites alimentaires](#) : Dans l'objectif de faciliter leur plus grande consommation en Île-de-France et notamment dans les lycées franciliens, les fruits et légumes produits au sein de la Région Réunion pourront être valorisés au même titre que des produits franciliens, dès lors qu'ils répondent à la définition des circuits courts c'est-à-dire qu'il y a au plus un intermédiaire entre le producteur domien et le consommateur francilien.

- Développement-Economie :

- ❖ La Région Réunion s'engage :

- 1- [Le soutien au développement d'entreprises dont l'activité est liée à l'Hexagone](#) : la Région Réunion déploie des solutions d'ingénierie financière au sein de la Financière Région Réunion ou la Garantie TPE Région Réunion qui permettent d'accompagner le développement de l'entreprise quel que soit son stade d'avancement et son projet (innovation, internationalisation, investissement, transformation numérique...). Ces nouveaux outils, dotés de près de 100 millions d'euros permettront à environ 1 000 entreprises de trouver de nouvelles solutions pour soutenir leurs développements. Pour nombre des entreprises accompagnées se rendre en région Ile-de-France pour participer à des salons, rencontrer des investisseurs ou tout simplement des clients ou des fournisseurs est un incontournable ;
- 2- [Renforcer l'internationalisation de nos entreprises](#) : Enjeu majeur pour toutes les régions de France, l'internationalisation oblige à faire preuve d'agilité et de soutien. Ainsi, les entreprises franciliennes peuvent trouver des solutions logistiques facilitées au sein de leur territoire, ce que les entreprises réunionnaises viennent chercher en région Ile-de-France. Dès lors qu'il s'agit de figurer sur la Nouvelle Route de la soie ou de commercer avec l'Afrique, la Région Réunion est une base arrière non négligeable avec un réseau d'antennes économiques qui sont autant de lieux d'attache possibles.

- ❖ La Région Île-de-France s'engage :

- 1- [Le soutien au développement d'entreprises dont l'activité est liée à La Réunion](#) : la Région Île-de-France déploie des solutions de financement (ex. : PM'up, TP'up, Prêt croissance TPE, Fonds régionale de garantie, etc.) pour accompagner le développement de l'entreprise quel que soit son stade d'avancement et son projet (innovation, internationalisation, investissement, transformation numérique...). En 2017, près de 5 880 entreprises et/ou porteurs de projets franciliens ont été aidés pour un budget dédié de 93,4 M€. De nombreuses entreprises accompagnées peuvent avoir un déploiement de leur activité à La Réunion, qui représente des opportunités de développement.

- Tourisme :

- ❖ La Région Réunion s'engage :

- 1- [L'appui à l'innovation territoriale](#) : La Région Réunion procède à la structuration de l'offre touristique autour d'une offre touristique durable et équilibré sur son territoire. En effet, au-delà des sites phares, il est important de se différencier au travers d'un tourisme d'expériences basé sur un retour à la nature, des activités qui allient tradition, terroir et proximité. Forte de l'adoption de son nouveau Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique, la Région Réunion pourra apporter toute son expertise et son expérience aux entreprises ou organismes franciliens souhaitant partager les projets ;
- 2- [L'appui à la tenue de manifestation de promotion](#) : par la mise en relation, le relai des actions de communication, etc. Un appui sera apporté pour la participation à des salons et manifestations de promotion. Dans ce cadre, l'expertise de l'association Iles Vanilles pourra également être mobilisée.

❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- L'appui à la professionnalisation : une attention particulière sera portée à la formation des professionnels de la filière touristique réunionnaise. Leur accès aux formations dispensées notamment par le Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France sera favorisé et des échanges techniques sur les stratégies et outils de promotion touristique pourront être proposés.
- 2- L'appui à la tenue de manifestation de promotion : par la mise en relation, le relai des actions de communication, etc. Un appui sera apporté pour la participation à des salons et manifestations de promotion.

• **Jeunesse :**

❖ **La Région Île-de-France et la Région Réunion s'engagent :**

- 1- Cheffes de file des politiques territoriales de jeunesse depuis la loi Liberté et Citoyenneté du 27 janvier 2017, les régions signataires partageront leurs outils et expériences en ce qui concerne les politiques publiques liées à la jeunesse. Elles pourront conjointement réaliser des opérations de communication.
- 2- Partenariat entre les Conseils des Jeunes avec échanges d'idées : il s'agira de développer un partenariat entre le Conseil Régional des Jeunes d'Île-de-France et le Conseil des Jeunes existant dans la Région Réunion. Cela commencera par des échanges à travers les outils numériques (réseaux sociaux, visio-conférence...) pour nouer des liens puis par des travaux sur des sujets communs pouvant relier l'Île-de-France et La Réunion.

• **Formation Professionnelle :**

❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- Formations sanitaires et sociales : les formations sanitaires et sociales menant à un diplôme d'Etat sont toutes accessibles après concours ou épreuves de sélection. La Région assure le financement des formations et verse des bourses aux étudiants inscrits dans ces formations. Les étudiants réunionnais bénéficient du financement de leur formation par la Région selon les critères définis par délibération n° CP 2017-579. Les étudiants éligibles bénéficient également de la bourse régionale attribuée sur critères sociaux ;
- 2- Formation continue : la Région Île-de-France s'engage à rendre accessibles les formations de son programme qualifiant aux personnes originaires de la Région Réunion, le cas échéant pour les lauréats des concours, notamment dans deux domaines de formation continue particulièrement demandés par les réunionnais :
 - L'hôtellerie-restauration / tourisme, dans lequel la Région Île-de-France finance environ 2 000 places par an, préparant aux métiers de cuisinier, serveur, agent d'hôtellerie, réceptionniste, conseiller en séjours et voyages, agent d'accueil ou d'animation touristique, ou agent de restauration collective,...
 - Les métiers d'accompagnant éducatif et social, ambulancier, métiers des services aux personnes, préparation aux concours d'aide-soignant/ auxiliaire de puériculture, pour lesquels la Région Île-de-France finance en moyenne 3 500 places par an.

Le soutien de LADOM sera sollicité pour l'aide à l'hébergement et à la rémunération des stagiaires concernés, ainsi que pour leur accompagnement socio-professionnel, en s'appuyant sur la convention 2018-2021 récemment conclue entre la Région Île-de-France et LADOM.

- **Ressources Humaines :**

- ❖ **La Région Île-de-France et la Région Réunion s'engagent :**

- 1- Possibilité d'organiser des échanges d'agents: les deux signataires rechercheront, dans leurs domaines d'expertise réciproques, les compétences maîtrisées par leur personnel et pourront organiser des échanges d'agents pour partager les savoir-faire et le cas échéant permettre le transfert d'outils et de méthodes.

- **Accueil des étudiants :**

- ❖ **La Région Réunion s'engage :**

- 1- A mobiliser l'ensemble de ses partenaires pour faciliter l'accueil des étudiants franciliens amenés à effectuer leur stage d'étude sur le territoire réunionnais ;
- 2- A faciliter les échanges éducatifs entre les différents établissements de son territoire et ceux de l'Île-de-France.

- ❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- L'accueil des étudiants : la Région Île-de-France contribuera à l'information des étudiants réunionnais en amont, notamment à l'aide du portail régional ORIANE, source complète et accessible d'information actualisée, et à leur arrivée en Île-de-France par des actions d'accueil et orientation et des services disponibles pour favoriser leur venue dans les meilleures conditions, en lien avec les trois CROUS franciliens. Elle pourra mobiliser des places d'hébergement de la Maison de l'Île-de-France de la Cité universitaire internationale de Paris ;
- 2- L'accueil temporaire des étudiants Réunionnais en partance pour le Québec : Dans le cadre de son dispositif « Étudier et vivre au Québec », la Région Réunion en partenariat avec les Cegeps du Québec accompagne les étudiants réunionnais dans leur projet de mobilité. Eu égard aux nouvelles formalités administratives en vigueur au Canada sur l'entrée des non-ressortissants sur son territoire ; à la nécessité pour ces derniers de fournir leurs données biométriques dans les centres agréés par l'État canadien ; et en l'absence de tels centres à La Réunion ; la Région Île-de-France s'engage à faciliter l'accueil et l'hébergement temporaire des étudiants réunionnais en partance pour le Québec – en lien avec les CROUS et les Établissements Supérieur d'Enseignement et de Recherche disposant de solutions d'hébergement – afin de leur permettre d'effectuer les formalités d'enregistrement nécessaires.

- **Recherche et prévention contre la drépanocytose et autres questions sanitaires :**

- ❖ **La Région Île-de-France s'engage :**

- 1- La drépanocytose : la drépanocytose est la maladie génétique la plus fréquente en France, avec une prévalence particulière en région parisienne et à La Réunion. Les signataires poursuivront leurs efforts en matière de prévention ;
- 2- Recherche : la Région Île-de-France poursuit son soutien au Domaine d'intérêt majeur (DIM) Thérapie génique, organisé par la Fondation de coopération scientifique Imagine avec pour objectif de développement des traitements par thérapie génétique plus efficaces, et dont une part du financement sera consacré à la lutte contre la drépanocytose. La Région Île-de-France prolongera son soutien aux allocations doctorales en santé avec au moins une allocation sur le domaine de la drépanocytose ;
- 3- Soutien aux familles : la Région Île-de-France soutient le financement des consultations à l'Institut IMAGINE afin de mieux orienter les familles concernées.
Par ailleurs, elle s'efforcera de mobiliser ses partenaires pour trouver des solutions d'hébergement pour les accompagnants de malades réunionnais traités dans les hôpitaux parisiens en raison de l'absence de spécialistes à La Réunion ;
- 4- Autres questions sanitaires : la Région Île-de-France soutient la recherche, via le DIM OneHealth, sur les maladies infectieuses susceptibles de concerner La Réunion (notamment le paludisme, la dengue et le chikungunya).

ARTICLE 3 – MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les deux parties identifieront et évalueront les moyens nécessaires pour soutenir les projets en s'assurant que les conditions nécessaires à la réalisation des actions projetées (compétence juridique à agir, consensus et mobilisation des parties prenantes) sont bien réunies.

Les deux parties veillent à ce que la montée en puissance du programme de travail s'effectue de façon graduelle et raisonnée.

Les deux parties peuvent s'appuyer sur l'expertise de leurs organismes associés pour la réalisation d'opérations spécifiques.

Les financements dédiés à ce partenariat par la Région Île-de-France et la Région Réunion font l'objet d'affectations par leur Commission permanente respective, celle-ci approuvant en outre une convention définissant notamment l'objet des actions soutenues, leur montant prévisionnel et encadrant les modalités de versement de la subvention régionale.

ARTICLE 4 – ÉVALUATION

Les deux parties s'engagent à produire un bilan annuel et conjoint des actions menées selon la présente convention, afin de pouvoir ajuster ou développer de nouveaux champs d'intervention.

ARTICLE 5 – DÉPLACEMENTS

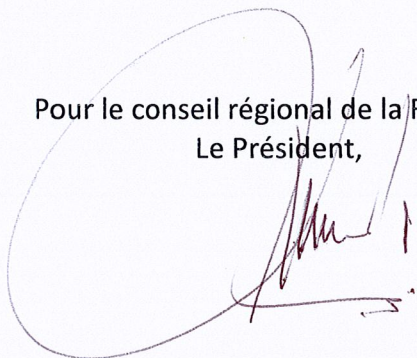
Dans le cadre de missions techniques ou institutionnelles, les frais de transport et d'hébergement sont à la charge de la partie qui se déplace.

ARTICLE 6 – DURÉE

La présente convention entre en vigueur à la date de sa dernière signature. Elle a une durée de trois ans et peut être tacitement reconduite.

Fait à Saint Denis de la Réunion, le 27 février 2019, en deux exemplaires.

Pour le conseil régional de la Réunion,
Le Président,



Pour le conseil régional d'Île-de-France,
La Présidente,

